

EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 20 977 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes de Jonquière

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Jonquière-Médic a plus de 34 ans d'expertise en matière de médecine à domicile;

Considérant que Jonquière-Médic répond aux besoins de clientèles vulnérables, dont les aînés et les enfants, et désengorge l'urgence de Jonquière par ses services quotidiens;

CONSIDÉRANT QUE plus de 11 000 visites à domicile sont effectuées chaque année, que 24 % de la clientèle est inscrite dans un GMF, mais incapable d'obtenir un rendez-vous en urgence, que 6 800 personnes sont inscrites au guichet d'accès, mais n'ont toujours pas de médecin attitré;

CONSIDÉRANT QUE les médecins contribuent au financement de l'organisme à hauteur de 40 %, que la Ville de Saguenay contribue pour 20 %, que la population contribue pour 40 % et se bat depuis les débuts pour maintenir ce service unique en place;

CONSIDÉRANT QUE l'entente intervenue entre le gouvernement du Québec et la Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec (FMOQ) qui modifie les paramètres de rémunérations des visites à domicile;

Considérant que ces paramètres sont hors normes concernant les services de Jonquière-Médic et qu'ils occasionnent des pertes importantes de revenus;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, citoyens et citoyennes de Jonquière, demandons que le gouvernement actuel négocie une entente particulière avec l'organisme Jonquière-Médic afin d'octroyer la rémunération nécessaire à la survie des services, et que les particularités novatrices et spécifiques à Jonquière-Médic soient reconnues et financées à leur juste mesure.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Sylvain Gaudreault Député de Jonquière

Date de signature de l'extrait